

L'A.P.P.Q. a organisé, conjointement avec l'Ordre des psychologues du Québec, un atelier de formation clinique que présentera le Prof. René Roussillon, en ouverture du XXVI^e Congrès international de psychologie, le 16 août prochain.

Nous pourrions travailler avec lui en atelier durant la semaine du 19 au 23 août 1996.

3. Présence sur le plan social :

La question — sans réponse définitive — de la place de la psychothérapie psychanalytique, et de son spécifique, est au menu de toute et chacune des assemblées générales annuelles de l'Association, depuis sa fondation. Nous en avons fait le thème de la rencontre anniversaire qui suivra la présente assemblée générale annuelle.

Conformément à une résolution du Comité exécutif, j'ai fait appel aux membres et constitué un comité provisoire de huit membres de l'A.P.P.Q., pour mettre en mouvement un travail concret quant à la diffusion des connaissances dans le domaine de la psychanalyse. Nous avons tenu une première réunion de travail le 8 décembre 1995. Je retiens du procès-verbal rédigé à cette occasion que :

«Il y a tout lieu d'affirmer, de diverses façons, le discours psychanalytique. Pour ce faire, toute occasion peut être bonne. La forme du discours revêt une importance particulière et si des considérations éthiques demeurent primordiales, elles ne sont pas, en soi, un empêchement.

Le consensus tacite lié au «devoir de réserve» est une «règle de jeu» qui n'a rien d'immuable. Une présence sociale peut être bénéfique à l'image de la psychanalyse.

Il est possible de tenir un langage vulgarisé — l'interprétation n'est-elle pas justement formulée dans les termes mêmes de celui, ou celle, à qui elle est destinée — qui demeure articulé et véhiculant une pensée psychanalytique. En ce sens, tout événement ayant une résonance dans le public peut être commenté dans une perspective psychanalytique.

Il est très difficile de vouloir *organiser* cette volonté de tenir un discours psychanalytique sur la scène publique. L'initiative individuelle ne peut venir d'un désir collectif. »

En conséquence et suite aux recommandations du comité provisoire, «un dossier de presse» de l'A.P.P.Q. est en voie de constitution. De plus, nous songeons, entre autres, à :

- organiser des activités ouvertes au «grand public», sur des thématiques d'intérêt général;
- constituer un réseau de gens qui sauraient commenter verbalement l'actualité;

- constituer un réseau de collègues qui sauraient écrire, dans un langage vulgarisé, sur des thèmes qui rejoignent l'intérêt immédiat des gens; qui pourraient répondre aux sollicitations des journalistes de revues populaires, etc.

4.1 Liste de superviseurs :

Nous avons constitué une liste de membres de l'A.P.P.Q. qui agissent à titre de superviseur, à partir des informations divulguées par les membres concernés. Nous entendons, la divulguer le plus largement possible à tous les «supervisés potentiels», en améliorer progressivement le format et voir à la tenir à jour.

4.2 Liste publique des membres :

Occasionnellement, mais régulièrement, une liste de nos membres nous était demandée par des clients ou organismes. Comme il nous apparaissait souventes fois plus avantageux pour les membres d'accéder à ces requêtes, nous avons refait une liste dite «publique» — par opposition à la liste officielle et confidentielle — à partir de l'intention individuelle de chacun d'y être inscrit, selon des coordonnées différentes ou pas du tout.

5. Perspectives budgétaires :

En vous référant au bilan financier ci-joint, vous constaterez que nous avons rétabli l'équilibre budgétaire au cours du dernier exercice financier. Les corrections mineures effectuées l'an dernier nous ont permis de stabiliser la situation financière de l'Association. Le déficit des opérations courantes de trois mille dollars, au 31 décembre 1994, s'est soldé par un surplus équivalent, au 31 décembre 1995.

L'A.P.P.Q. a toujours un fonds de sécurité, placé en dépôts à terme. Un bilan intérimaire au 30 avril 1996 nous permet de croire que le présent exercice financier sera lui aussi en équilibre.

Le Comité exécutif maintient sa politique de tenir des activités scientifiques qui s'autofinancent. Les frais inhérents à chaque activité se maintiendront au taux en vigueur au cours du dernier exercice financier.

6. Nouveaux membres :

Depuis la dernière réunion de l'Assemblée générale, le Comité exécutif a entériné la recommandation du Comité d'admission et accepté dans ses rangs les nouveaux membres suivants :

Marie-Claude Argant-LeClair
Denise Fortin
Michèle Tremblay

Yvon Cusson
Louise Verrette